

PLAN DE COURS

1. IDENTIFICATION DU COURS

TRS2750 ACTION COLLECTIVE ET TRAVAIL SOCIAL (GR. 10)

Session	Hiver 2020
Chargée de cours	Isabelle Morissette Courriel : morissette.isabelle.2@uqam.ca Disponible sur rendez-vous et via Moodle
Horaire	Lundi, 14h00 à 17h00
Semaine de lecture	Du 24 au 28 février

2. DESCRIPTION ET OBJECTIFS DU COURS

DESCRIPTION OFFICIELLE

Cours concomitant au stage d'initiation à l'action communautaire. Introduction aux connaissances produites en travail social sur l'intervention en action collective : histoire, fondements théoriques, paradigmes, approches méthodologiques, processus, référentiels (fonction, rôles et pouvoir). Examen des enjeux de l'action communautaire (autonome). Analyse théorique du stage d'initiation à la lumière de ces considérations et des pratiques d'action collective menées par divers mouvements sociaux.

Cours préalables : TRS1025 - Méthodologies et travail social OU TRS1118 - Parcours professionnel et projet de formation ET TRS2290 - Intervention avec les groupes en travail social ET TRS2160 - Fondements de l'action collective et analyse des mouvements sociaux

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ¹

À la fin du cours, l'étudiant.e sera capable de:

1. Contextualiser l'action collective à la lumière de l'analyse d'un problème social ;
2. Comprendre et analyser les différentes phases d'un processus d'action collective ;
3. Développer une analyse théorique (concepts, fondements et paradigmes) et méthodologique (approches, méthodes, techniques et référentiels) d'un processus d'action collective (celui du stage d'initiation ou de divers mouvements sociaux) ;

¹ Plan de cours préparé en collaboration avec Nicolas Delisle-L'Heureux et Louis Gaudreau, adapté du cours TRS2600 de l'ancien programme de baccalauréat.

4. Analyser de façon critique les habiletés et les rôles exercés dans l'action collective ainsi que les enjeux éthiques pouvant être rencontrés ;
5. S'initier aux techniques d'animation utilisées en action collective dans les rencontres de groupe et ateliers menés par les organisations ;
6. Situer les enjeux historiques et actuels rencontrés par l'action communautaire autonome.

3. DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

PRINCIPALES STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Afin de faciliter les apprentissages, la stratégie pédagogique évolue sous deux dimensions : a) des exposés magistraux portant sur les connaissances méthodologiques et théoriques nécessaires à l'atteinte des objectifs du cours ; b) des ateliers de travail et exercices portant soit sur l'expérience vécue dans le cadre du stage d'initiation en action communautaire ou sur le contenu étudié en classe.

MÉTHODES ET PRINCIPES PÉDAGOGIQUES

- Approche par projet : processus d'apprentissage par un travail d'équipe et par l'analyse du stage d'initiation.
- Exercices et discussions en petits groupes.
- Lectures obligatoires et animation par les étudiant.e.s de retours interactifs sur ces lectures.
- Participation active des étudiantes dans le cadre du travail d'équipe et du cours.
- Possible présence d'invité.e.s dans le cadre du cours (*à confirmer*)

LECTURES OBLIGATOIRES

MORISSETTE, Isabelle (2020). Site Moodle du cours TRS2750 « Action collective et travail social ». École de travail social, Université du Québec à Montréal.

Disponible en ligne uniquement aux étudiant.e.s inscrit.e.s à ce cours : <http://www.moodle.uqam.ca/>

De plus, une bibliographie comprenant plusieurs références pertinentes au champ de l'intervention collective et communautaire sera déposée sur Moodle.

4. MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Conformément aux règlements de l'UQÀM, l'évaluation et la notation seront réparties comme suit :

Échéance	Modes d'évaluation	Pondération
Tout au long de la session (Semaines ciblées)	Animation d'un échange en grand groupe autour d'un texte obligatoire du programme de lecture Réalisée en petits groupes d'environ 7 étudiant.e.s, déterminés par l'enseignante.	10%

21 février avant 12h (fin 7 ^e semaine)	Analyse d'une action collective Réalisée en petites équipes d'environ 4 étudiant.e.s	35%
23 et 30 mars, 6 avril (12 ^e , 13 ^e et 14 ^e semaines)	Discussion en petits groupes autour de pistes de réflexion et d'enjeux liés au stage d'initiation Remise individuelle des trois questions/réflexions/enjeux jeudi 19 mars Groupes de discussion de 9 étudiant.e.s, dont la composition restera la même pour les trois cours	15% (pistes de réflexion) + 5% (présence obligatoire aux 3 cours)
17 avril Fin 15 ^e semaine	Analyse individuelle : La transformation sociale et moi Travail individuel de réflexion et d'analyse	35%

Animation d'un échange autour d'un texte obligatoire (10%)

Objectifs pédagogiques

Favoriser l'interaction dans le groupe, la participation active des étudiant.e.s, l'appropriation des textes obligatoires ainsi que la pratique de l'animation.

Déroulement

Chaque semaine ciblée, des étudiant.e.s auront à présenter un texte du programme de lectures obligatoires au reste du groupe. Un calendrier sera transmis aux étudiant.e.s.

Les étudiant.e.s seront placés en équipe de sept, déterminée par l'enseignante.

Consignes

Au cours de ces présentations, les étudiant.e.s devront :

- dégager leur compréhension **générale** du texte, ce qu'ils et elles ont retenu, les grandes lignes ;
- expliquer l'apport de ce texte aux pratiques d'action collective ; ce qui, dans ce texte, peut être utilisé dans un processus d'intervention en action collective. Les étudiant.e.s peuvent se baser sur leur projet de stage en cours, mais pas obligatoirement. Ils et elles pourraient par exemple faire des liens avec l'actualité ou leur pratique future de travailleuses sociales ou travailleurs sociaux.
- lancer une-deux questions au groupe-classe pour susciter les échanges ;
- assumer la gestion de la discussion (tours de parole, relances, synthèse) et la prise de notes au tableau.

Critères d'évaluation

La réalisation de cette activité octroie automatiquement 10% aux étudiant.e.s concerné.e.s, dans la mesure où les propos sont clairs et que l'animation est fluide.

Analyse d'une action collective (35%)

Objectif pédagogique

Étudier le contexte d'émergence d'une action collective.

Déroulement

En équipe de 4, les étudiants devront produire une analyse documentée d'une action collective (passée ou future).

Les étudiant.e.s pourront choisir eux et elles-mêmes une action collective à partir d'un outil de communication militant (littérature grise) ou parmi une liste d'actions (banque) proposée par l'enseignante.

À noter que les actions choisies par les étudiant.e.s devront être approuvées par l'enseignante.

Certaines plages horaires en classe seront prévues pour échanger en petites équipes sur la matière à l'étude directement liée à ce travail.

Consignes

Cette analyse documentée devra présenter :

- le problème social auquel répond cette action et couvrir ces éléments du problème : ampleur, causes, conséquences, enjeux en présence, caractéristiques de la population concernée ;
- les acteurs en présence (porteurs et porteuses de l'action, allié.e.s et adversaires/cibles) en couvrant ces éléments : brève description des acteurs, leur positionnement et leur argumentaire ;
- le contexte politique entourant ce problème social : contexte légal, politiques actuelles ou inexistantes, lieux de pouvoir ;
- ces éléments de l'action réalisée par les porteurs de l'action : leurs objectifs, stratégies, moyens d'action et modes d'organisation mis en œuvre, etc.
- une conclusion qui identifie les questions que cette action soulève pour les étudiant.e.s et qui partage quelques-unes de leurs impressions personnelles.

Critères d'évaluation

- **Texte rédigé en équipe ;**
- Clarté, rigueur et richesse de l'analyse du problème social choisi pour étude ; cohérence entre la définition de ce qu'est un problème social et le problème étudié ;
- Clarté, rigueur et richesse de l'analyse des acteurs en présence et du contexte politique ;
- Qualité de l'articulation entre la description du problème et le choix de l'action collective étudiée ;
- Variété, fiabilité et pertinence des sources documentaires et médiatiques*
 - utilisation pertinente des références obligatoires (tirées du recueil)
 - utilisation pertinente des références complémentaires (au choix)
 - pertinence des articles de presse retenus (3 articles demandés, à joindre en annexe du travail)
- Qualité de l'expression écrite (½ point par faute d'orthographe, pénalité maximale de 10%) et structure du texte ;
- Qualité du format de la présentation du rapport :
 - en-tête d'identification de l'équipe ;
 - une bibliographie complète et pertinente, rédigée dans les règles de l'art ;
 - rapport d'au maximum 8 pages « paginées » (articles de presse en sus) ;

- 1,5 interligne ; police de caractère Times New Roman 12 ; justifié à gauche et à droite.

* Sources documentaires

L'analyse doit se baser sur ces types de sources :

- matière vue en classe ;
- textes à l'étude ;
- recherches bibliographiques, publications gouvernementales et revue de presse portant sur le problème ;
- documentation produite par un organisme, une institution ou un groupe militant en lien avec l'action collective choisie.

Discussion en petits groupes autour d'enjeux liés au stage d'initiation (20%)

Objectifs pédagogiques

Discuter des différents enjeux qui traversent les lieux de stage et soumettre aux autres étudiant.e.s des questions ou des réflexions afin de susciter la discussion.

Déroulement

Lors des cours 12, 13 et 14, les étudiant.e.s seront appelé.e.s à discuter en groupes d'environ 9 personnes des enjeux auxquels ils et elles sont confronté.e.s dans leurs lieux de stage d'initiation à l'action communautaire. Les groupes demeureront les mêmes pour les trois cours.

Consignes

En vue de ces discussions, chaque étudiant.e devra préparer :

- Une description de 3 enjeux auxquels il ou elle est confronté.e dans son stage d'initiation (ou dans sa pratique passée, s'il ou elle a été exemptée du stage) ;
- Les pistes de réflexion (environ 3) qu'il ou elle entend soumettre à ses collègues lors des échanges en petits groupes.
- Toutes et tous les étudiant.e.s devront remettre à l'enseignante leurs questions/enjeux/pistes avant le début de ces animations, **soit le jeudi 19 mars**.

Critères d'évaluation

1) Enjeux soulevés et pistes de réflexion (15%) :

- Clarté et pertinence des mises en situation et des questions en lien avec la pratique de l'action communautaire ;
- Articulation des liens entre les enjeux soulevés et la matière vue en classe, notamment les enjeux éthiques.
- Travail d'une page, à remettre le jeudi 19 mars.

2) Présence en classe (5%) :

- Présence obligatoire aux trois cours (#12, 13 et 14) ;
- Une participation active est attendue de l'ensemble du groupe.

Analyse individuelle : La transformation sociale et moi (35%)

Objectif pédagogique

Mobiliser les connaissances théoriques et méthodologiques vues en classe afin de produire une analyse et une réflexion personnelle.

Déroulement

En s'appuyant sur la matière étudiée au cours de la session et sur les textes à l'étude, l'étudiant.e est appelé.e à expliquer la place que prendra la transformation sociale dans sa pratique du travail social. Voici les questions auxquelles répondre :

- Qu'est-ce que la transformation sociale pour moi ? Comment celle-ci pourrait-elle se mettre en branle dans le domaine du travail social que j'entends investir, peu importe s'il s'agisse d'intervention individuelle, de groupe ou collective ?
- Quels sont les aspects théoriques et méthodologiques de l'action collective avec lesquels je me sens à l'aise en regard de ma vision du monde ? Quels parallèles établir entre les approches étudiées en classe et celles mises en œuvre dans l'organisme de mon stage ?
- Quelles sont les principaux défis et leviers de l'action collective et communautaire ? Quels liens puis-je établir entre ces défis/leviers et la matière vue en classe et mon expérience de stage ?

Critères d'évaluation :

- **Texte rédigé individuellement ;**
- Réflexion personnelle sentie et sincère, vraisemblance des pistes d'action développées ;
- Clarté, rigueur et pertinence de la discussion théorique portant sur le projet de stage (ou sur l'action collective étudiée, dans le cas où l'étudiant.e n'était pas en stage) ;
- Richesse de l'analyse et démonstration de l'appropriation du contenu vu en classe ;
- Démonstration d'un esprit critique et d'une capacité d'analyse ;
- Compréhension et qualité de l'usage des références obligatoires et complémentaires.
- Qualité de l'expression écrite (pénalité d'½ point par faute d'orthographe, max 10%) et structure du texte ;
- Qualité du format de la présentation :
 - en-tête d'identification ;
 - une bibliographie complète et pertinente, rédigée dans les règles de l'art ;
 - texte de 5 pages « paginées » (la bibliographie en sus) ;
 - 1,5 interligne ; police de caractère Times New Roman 12 ; justifié à gauche et à droite.

5. CALENDRIER ET CONTENU DU COURS

Cours et dates	Contenu/Thèmes/Activités	Lectures	Évaluations
#1 6 janvier	- Introduction aux principaux concepts d'action communautaire, d'organisation communautaire et d'action collective	- Plan de cours Pour le C2 : - Grille du GRFPQ	

	- Présentation du plan de cours	- Lavoie et Panet-Raymond (2011)	
#2 13 janvier	- Entente sur les modalités d'évaluation - Contenu : Le processus d'action collective (survol) - Formation des équipes, sélection d'une action collective (littérature grise) et distribution des tâches à venir	Pour le C3 : - Duperré (2004) - Duval (2008)	
#3 20 janvier	- Contenu : L' agir ensemble (avec animation étudiante) La constitution de l' acteur collectif La conjoncture (sociale, juridique, politique) et les conditions d'émergence d'un problème social - Travail en équipe	Pour le C4 : - Otero et Roy (2013)	Animation étudiante sur l'agir ensemble Duval (2008)
#4 27 janvier	- Contenu : Définition d'un problème social (avec animation étudiante) La réalisation d'une analyse d'un problème social et de la conjoncture - Travail en équipe	Pour le C5 : - Bourque, Comeau, Favreau et Fréchette (2007) - Doré (1985) - Lamoureux et <i>al.</i> (2008) - Anim'Action (2010)	Animation étudiante sur la définition d'un problème social Otero et Roy (2013)
#5 3 février	- Contenu : La connaissance de la communauté Paradigme, finalité et stratégie générale de l'action collective Constitution et animation d'un groupe - Travail en équipe	Pour le C6 : - Duval et <i>al.</i> (2011) - Guberman et <i>al.</i> (2004)	Animation étudiante Lamoureux et <i>al.</i> (2008)
#6 10 février	- Contenu : La planification de l'action collective L'élaboration d'un plan d'action Les enjeux démocratiques et de pouvoir (avec animation étudiante) - Travail en équipe	Pour le C7 : - Comeau (2007) - Grilles de typologies des modèles d'intervention	Animation étudiante sur Duval et <i>al.</i> (2011)
#7 17 février	- Contenu : Histoire et enjeux (actuels et passés) de l'organisation communautaire et de l'action communautaire autonome au Québec Typologies et modèles d'intervention (Bourque et <i>al.</i> , 2007; Doré, 1985; Cox et Rothman dans Lamoureux et <i>al.</i> , 2008) - Exercices sur les enjeux et les typologies	Pour le C9 : - Alinsky (1976) - Fraser (2012)	Remise du travail d'équipe : vendredi le 21 février avant 12h
#8 24 février	Semaine de lecture		
#9	- Contenu (avec animation étudiante) :	Pour le C10 :	Animation étudiante

2 mars	<p>La transformation sociale et ses enjeux L'engagement Les rôles et enjeux éthiques en intervention auprès des communautés</p> <p>- Exercice sur l'engagement et l'éthique</p>	<p>- Damant et <i>al.</i> (2001) - Ninacs (2003)</p>	<p>sur Alinsky (1976)</p>
#10 9 mars	<p>- Contenu (avec animation étudiante) : L'action sociale ou sociopolitique (1) Approches et méthodes : différentes perspectives de l'empowerment</p>	<p>Pour le C11 : - Pullen-Sansfaçon (2013) - TROVEPE (1998)</p>	<p>Animation étudiante sur Damant et <i>al.</i> (2001)</p>
#11 16 mars	<p>- Contenu (avec animation étudiante) : L'action sociale ou sociopolitique (2) La pratique anti-oppressive Approches et méthodes : conscientisation, éducation populaire, défense de droits</p> <p>- Travail en équipe sur le projet</p>	<p>Pour le C12 : - Kruzynski et Sévigny (2005) - Silvestro et Fontan (2005)</p>	<p>Animation étudiante sur Pullen-Sansfaçon (2013)</p> <p>Jeudi 19 mars : transmettre ses enjeux et pistes de réflexion</p>
#12 23 mars	<p>- Contenu (avec animation étudiante) : Approches et méthodes : autogestion, action directe, désobéissance civile et approche libertaire Approches et méthodes : action contre-culturelle, symbolique et médiatique</p>	<p>Pour le C13 : - Shragge (2006) - B7 conclusion 2 et épilogue</p>	<p>Animation étudiante sur Kruzynski et Sévigny (2005)</p> <p>Modalité : Partages d'expériences de stages (présence obligatoire pour tou.te.s)</p>
#13 30 mars	<p>- Contenu (avec animation étudiante) : Le développement local en action collective Développement local et néolibéralisme</p>	<p>Pour le C14 : - Comeau (2013)</p>	<p>Animation étudiante : Shragge (2006)</p> <p>Modalité : Partages d'expériences de stages (présence obligatoire pour tou.te.s)</p>
#14 6 avril	<p>- Contenu (avec animation étudiante) : La phase d'évaluation de l'action collective Défis et enjeux actuels et futurs de l'action collective Conclusion du cours</p>		<p>Animation étudiante : Comeau (2013)</p> <p>Modalité : Partages d'expériences de stages (présence obligatoire pour tou.te.s)</p>

RÈGLEMENTS



Règlement 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-créditation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18](#)

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Étudiants ayant une déficience de type visuelle, auditive, motrice, trouble d'apprentissage, trouble du déficit de l'attention, trouble envahissant du développement et trouble de santé mentale

Les étudiants qui ont une lettre d'*Attestation des mesures d'accommodements académiques* obtenue auprès d'un conseiller de l'**Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ASESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter l'**ASESH** au 514-987-3148 ou se présenter au local J-M870 le plus tôt possible.

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

Évaluation du travail en équipe :

Selon le règlement no 5, article 7.4.e

« l'évaluation de l'étudiante, l'étudiant dans un cours utilisant le travail d'équipe doit attester l'atteinte des objectifs du cours par chaque étudiante, étudiant, de sorte que la notation finale demeure individuelle, quelle que soit la forme de production requise par le cours. Toutefois, une partie de l'évaluation et de la notation peut être commune pour les membres d'une équipe; dans ce cas, l'entente d'évaluation devra avoir déterminé les modalités d'attribution d'une partie de la note pour la contribution collective. »

Politique d'accès aux travaux et aux examens, règlement 7.5 :

L'étudiante, l'étudiant a le droit de consulter la copie corrigée de ses travaux et examens et d'accéder aux informations relatives à son évaluation et à sa notation. Les facultés établissent une procédure à cet égard. Cependant, l'Université n'est pas tenue de remettre à l'étudiante, l'étudiant les travaux effectués ou les copies d'examens soumises par ce dernier dans le cadre d'un cours, laissant à la discrétion de chaque professeure, professeur, chargée de cours, chargé de cours, maître de langues, de rendre à l'étudiante, l'étudiant les travaux et copies d'examens après correction ou de les conserver, ou de les détruire après une période minimale de six mois suivant la remise de la note au Registrariat. En cas de contestation de la note, les travaux et copies d'examen doivent être conservés.

Les travaux qui n'ont pas la forme exclusive d'une production écrite (ex.: sculpture, vidéocassette, appareil scientifique, etc.) doivent être remis aux étudiantes, étudiants qui les réclament, selon les modalités établies par l'entente intervenue au début du cours (art.7.9), à l'intérieur d'une période maximale de six mois. Lorsque la production (travail écrit ou autre) est collective, une entente particulière entre la responsable, le responsable du cours et l'équipe concernée identifie la personne à qui le travail collectif sera remis, le cas échéant.

ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL
CANEVAS DE BASE POUR LA NOTATION LITTÉRALE (Janvier 2004)

% du résultat		100%	50%	40%	30%	25%	20%
Excellent	A+	4.3	2.15	1.72	1.29	1.07	0.86
	A	4.0	2.00	1.60	1.20	1.00	0.80
	A-	3.7	1.85	1.48	1.11	0.92	0.74
Très bien	B+	3.3	1.65	1.32	0.99	0.82	0.66
	B	3.0	1.50	1.20	0.90	0.75	0.60
	B-	2.7	1.35	1.08	0.81	0.67	0.54
Bien	C+	2.3	1.15	0.92	0.69	0.57	0.46
	C	2.0	1.00	0.80	0.60	0.50	0.40
	C-	1.7	0.85	0.68	0.51	0.42	0.34
Passable	D+	1.3	0.65	0.52	0.39	0.32	0.26
	D	1.0	0.50	0.40	0.30	0.25	0.20
Échec	E	0	0	0	0	0	0

* * * * *

GRILLE DE CONVERSION DE NOTE NUMERIQUE EN NOTE LITTERALE (Le 27 mars 2007)

		100	50	40	30	25	20
Excellent	A+	94,0 à 100	47 à 50	38 à 40	29 et 30	24 et 25	19 et 20
	A	90,0 à 93,9	45 et 46	36 et 37	27 et 28	23	18
	A-	86,0 à 89,9	43 et 44	35	26	22	-
Très bien	B+	82,0 à 85,9	41 et 42	33 et 34	25	21	17
	B	78,0 à 81,9	39 et 40	31 et 32	24	20	16
	B-	75,0 à 77,9	38	30	23	19	15
Bien	C+	71,0 à 74,9	36 et 37	29	22	18	-
	C	68,0 à 70,9	34 et 35	27 et 28	21	17	14
	C-	65,0 à 67,9	33	26	20	-	13
Passable	D+	62,0 à 64,9	31 et 32	25	19	16	-
	D	60,0 et 61,9	30	24	18	15	12
Échec	E	59,9 et moins	29 et -	23 et -	17 et -	14 et -	11 et -